



Projet FLEURIR
Favoriser L'Écosystème Urbain, environnemental,
économique et social Intégré de Rosso Mauritanie

Termes de référence

Mobilisation de la main-d'œuvre pour l'aménagement d'espace verts à Rosso

I. Contexte

Le projet **FLEURIR - Favoriser L'Écosystème Urbain, environnemental, économique et social Intégré de Rosso**, est financé par l'Union européenne (n° de contrat CSO-LA/2020/420-76) dans son Programme de « Villes Durables » et exécuté par le partenariat triangulaire composé du Fonds Andalou de Municipalités pour la Solidarité Internationale (FAMSI), la Commune de Rosso Mauritanie et la Commune de Podor.

Le projet a comme objectif général de Consolider la gouvernance pour un développement urbain intégré et durable de Rosso à travers des actions de coopération triangulaire de collectivités locales et la valorisation de la ressource transfrontalière du Fleuve.

Les présents Termes de référence s'encadrent dans le deuxième des trois axes du projet :

- Renforcer et consolider la bonne gouvernance sociale et environnementale de Rosso-Mauritanie avec l'appui des villes paires partenaires dans la gestion et mise en œuvre efficace de ses affaires urbaines en concertation et avec la participation active de ses habitants.
- **Ecologiser le paysage naturel, l'activité économique de Rosso et son entourage à travers l'instauration de mécanismes pour la protection et valorisation de ses ressources endogènes.**
- Améliorer ainsi l'employabilité et l'inclusion sociale à travers l'appui d'activités économiques innovantes propres et circulaires respectueuses de l'environnement.

Cette prestation trouve sa place dans l'activité **A.2.3. Aménagement écologique et rentabilisation économique en espace vert.**

L'activité contribuera à la réalisation du deuxième résultat (R2) : « L'approche écologique de la ville est promue, en améliorant la gestion des infrastructures, du paysage et du fleuve en tant que facteur de développement économique, social et environnemental.





Projet FLEURIR
Favoriser L'Écosystème Urbain, environnemental,
économique et social Intégré de Rosso Mauritanie

II. Objectif global

Mobiliser une entreprise spécialisée pour fournir, encadrer et gérer la main-d'œuvre nécessaire à l'exécution des travaux d'aménagement d'espace verts à Rosso, dans le respect des exigences techniques, environnementales et sociales.

III. Objectifs spécifiques

- Mobiliser une main-d'œuvre qualifiée et diversifiée pour les différentes activités prévues.
- Assurer la gestion efficace des ressources humaines sur le site (planification, supervision, logistique).
- Encadrer les ouvriers pour garantir la qualité et la conformité des travaux réalisés.
- Documenter et rapporter régulièrement sur la progression des travaux et les performances des équipes.
- Respecter les délais fixés tout en optimisant l'utilisation des ressources disponibles.

IV. Tâches et responsabilités

1. Mobilisation et Gestion de la Main-d'œuvre :

1-1 Recrutement et Déploiement :

Constituer une équipe qualifiée pour chaque activité à réaliser :

- Maçons spécialisés dans l'utilisation des briques de terre comprimée (BTC) pour les constructions.
- Ouvriers spécialisés dans la pose de pavés en béton.
- Techniciens pour la production de BTC.
- Manœuvres polyvalents pour les travaux de terrassement, le soutien général et les tâches complémentaires sur le chantier.

1-2 Plan de Mobilisation :

Élaborer un plan détaillé comprenant :

- Les effectifs nécessaires.
- Les qualifications requises pour chaque poste.
- Les rôles spécifiques des travailleurs mobilisés.





Projet FLEURIR

Favoriser L'Écosystème Urbain, environnemental, économique et social Intégré de Rosso Mauritanie

1-3 Disponibilité de la Main-d'œuvre :

S'assurer de la disponibilité continue et efficace des travailleurs pour garantir l'exécution sans interruption des travaux suivants :

- Construction de latrines en ciment.
- Construction de kiosques en BTC.
- Fabrication et installation de bancs publics en béton armé.
- Construction des bordures en béton armé.
- Pose de pavés pour les surfaces aménagées.
- Travaux de terrassement général incluant le nivellement et le compactage.
- Production de briques BTC en quantité et qualité suffisantes.
- Réalisation des petits travaux supplémentaires nécessaires à la bonne conduite du chantier.

2. Supervision et Suivi Technique :

- Encadrer les ouvriers pour assurer que les travaux soient réalisés selon les spécifications techniques fournies.
- S'assurer que chaque étape respecte les normes de sécurité, de qualité et d'environnement.
- Veiller à l'application des meilleures pratiques pour la manipulation des BTC et des pavés.

3. Rapportage et Documentation

Rédiger et soumettre des rapports mensuels détaillant :

- L'état d'avancement des travaux
- Les performances des équipes (rendement par poste, nombre d'heures de travail générées).
- Les défis rencontrés et les solutions mises en œuvre.
- Appuyer les rapports par des photographies avant, pendant et après les travaux.
- Documenter les écarts entre le planning initial et l'avancement réel, et proposer des mesures correctives.

4. Respect des Normes Environnementales et Sociales

- Veiller à ce que les activités soient réalisées dans le respect des normes environnementales locales.
- Promouvoir des conditions de travail sûres et dignes pour les ouvriers (fourniture d'équipements de protection individuelle, prévention des accidents).





Projet FLEURIR
Favoriser L'Écosystème Urbain, environnemental,
économique et social Intégré de Rosso Mauritanie

Note importante :

- ✓ La mobilisation des matériaux et des équipements nécessaires à la construction est sous la responsabilité de FAMSI et de l'ingénieur mobilisé pour le suivi des travaux.
- ✓ Il est essentiel de coordonner efficacement avec l'ingénieur de suivi pour assurer une disponibilité en temps voulu des ressources nécessaires.
- ✓ Le prestataire est tenu de vérifier l'ensemble des plans afin de bien cerner les travaux à exécuter, cette étape sera suivie d'une réunion avec l'ingénieur de suivi, au cours de laquelle un procès-verbal (PV) sera rédigé pour confirmer que le prestataire a effectivement pris en considération l'intégralité des travaux à réaliser.

V. Résultats attendus

- Mobilisation effective d'une main-d'œuvre qualifiée et opérationnelle pour toutes les activités prévues.
- Suivi rigoureux de la qualité des travaux réalisés, garantissant leur conformité aux plans techniques.
- Respect des délais d'exécution et optimisation des ressources humaines et matérielles.
- Production de rapports réguliers et exploitables sur l'état d'avancement des travaux.
- Gestion proactive des risques liés à la main-d'œuvre, incluant les absences et les accidents.

VI. Information et documents fournis au prestataire

Pour assurer la bonne exécution des travaux d'aménagement de l'espace verts à Rosso, le FAMSI mettra à disposition du prestataire tous les documents nécessaires à sa mission et principalement :

- L'ensemble des plan et détails d'exécutions

VII. Produits livrables

1. Un Plan de mobilisation des équipes (à soumettre dans les deux semaines suivant la signature du contrat) ;
2. Deux (2) rapports mensuels détaillant le rendement de la main-d'œuvre et avancement des travaux par activité (mois 1 et 2 du chantier) ;
3. Deux (2) rapports mensuels détaillant le rendement de la main-d'œuvre et avancement des travaux par activité (mois 3 et 4 du chantier) ;
4. Rapport final récapitulatif des performances de la main-d'œuvre et les réalisations du chantier.

VIII. Durée, honoraires et modalités de paiement





Projet FLEURIR
Favoriser L'Écosystème Urbain, environnemental,
économique et social Intégré de Rosso Mauritanie

Le prestataire est tenu d'assurer sa mission de mobilisation de la main d'œuvre jusqu'à la réception provisoire des travaux. La durée de la prestation est estimée à cinq (5) mois. Si les délais de construction dépassent cette date, le prestataire bénéficiera d'un avenant pour couvrir la période de travail supplémentaire.

La prestation sera réalisée sous la supervision du FAMSI, et en collaboration avec l'équipe du projet à Rosso.

La prestation est à prix global et forfaitaire, non révisable et non actualisable pour l'ensemble des tâches et produits décrits dans les présents termes de références. Le coût de l'activité sera fixé dans le contrat de prestation de service auquel seront annexés les présents termes de références. Le prestataire couvrira ses besoins de déplacement à Rosso. Toutes taxes, impôts et droits divers sont inclus aussi dans ces prix. Le prestataire sera rémunéré en Ouguiyas (MRU).

L'offre du soumissionnaire reste valable pendant un délai de deux (2) mois à compter de la date limite fixée pour la réception des soumissions.

Le prestataire dans son offre financière doit spécifier le montant global de la prestation et celui afférent à la réalisation de chacune des phases décrites ci-dessus.

Pour percevoir ses rémunérations, le prestataire devra adresser des factures signées à FAMSI selon les indications suivantes :

- Paiement 1 : A la remise du produit 1 de 40% de la valeur total du contrat ;
- Paiement 2 : A la remise du produit 2 de 20% de la valeur total du contrat ;
- Paiement 3 : A la remise du produit 3 de 20% de la valeur total du contrat ;
- Paiement 4 : A la remise du produit 4 de 20% de la valeur total du contrat.

Les paiements seront réalisés par chèque ou par virement bancaire au nom de la personne ou structure assurant la prestation.

IX. Profil et Expériences

- Expérience minimale de 2 ans dans la mobilisation et la gestion de main-d'œuvre pour des projets similaires.
- Expertise en construction écologique, notamment l'utilisation des Briques de Terre Comprimée (BTC).
- Capacité à gérer des équipes de tailles variées dans des environnements complexes.
- Bonne connaissance des normes techniques, sociales et environnementales.
- Compétences en rapportage technique et en gestion des risques sur les chantiers.





Projet FLEURIR
Favoriser L'Écosystème Urbain, environnemental,
économique et social Intégré de Rosso Mauritanie

X. Documentation à fournir

- Une proposition technique détaillant la méthodologie de mobilisation et gestion de la main-d'œuvre.
- 2. Une proposition financière détaillée incluant les coûts pour chaque phase.
- 3. Les CV des responsables techniques et références de projets similaires.

XI. Date de soumission des offres

Les offres doivent être envoyées au plus tard le 8 janvier 2025 à 23h59 (Espagne) aux adresses e-mail suivantes:

contrataciones@andaluciasolidaria.org et abamby@andaluciasolidaria.org, en indiquant le sujet «REF297-013 Mobilisation de la main-d'œuvre pour l'aménagement de espace verts à Rosso ».

XII. Attribution du service

Le contrat sera signé avec le FAMSI.

XIII. Annexes

Plans et détails d'exécutions format PDF

<https://famsi.sharepoint.com/:f/g/Eg0FDM6OaF1Dot-woYsL8clBCOe1CP52B4aPx3d7IYIRkg?e=T0Sez1>

